



0

Le nom de la ville s'affichera automatiquement dès qu'il aura été saisi dans l'onglet "Présent. De la coll."

Attention: Lors de l'ouverture du fichier, si un message vous demandant d'activer les macros apparaît, cliquez sur « Activer les Macros».

RAPPORT ANNUEL SUR LA SANTE, LA SECURITE ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL 2013

SOMMAIRE

1 - Présentation de la collectivité

2 - Effectif

3 - Généralités

Accès direct
aux onglets

4 - Précisions Maladies
"Professionnelles"

5 - Bilan des actions réalisées

6 - Détail des actions & mesures

7 - Filière

8 - Type d'activités

9 - Tranche d'âge

10 - Nature des lésions

11 - Siège des lésions

12 - Eléments matériels

13 - TFG

VERIFICATION

IMPRIMER

Le bouton impression permet
d'imprimer directement le
rapport mis en page
(impression uniquement des
onglets complétés).

Nouveauté
2014

Pour les collectivités ayant complété le RASSCT
2012, vous pouvez récupérer vos données
automatiquement

1 - Présentation de la collectivité

Récupérer les données du RASSCT
de l'année précédente

Département :

Ville :

Nom de la collectivité ou
établissement :

N° SIRET :

Type de collectivité :

Intercommunalité de rattachement :

Sélectionner à l'aide des listes
déroulantes

Effectif titulaires et stagiaires au 31/12/2013 :

hommes: femmes:

Effectif non titulaires au 31/12/2013 :

hommes: femmes:

Effectif total au 31/12/2013 :

hommes: femmes: soit

Si vous avez complété votre bilan social, vous retrouverez
ces données :

- pour les effectifs titulaires et stagiaires au 31/12/2013 :
Hommes : IND 1.1.1(5) et Femmes : IND 1.1.1(6)
- pour les effectifs non titulaires :
Hommes : IND 1.2.1(14) et Femmes : IND 1.2.1(16)

Nombre total annuel d'heures payées :

(cf Guide de l'utilisateur)

Donnée indispensable pour le calcul des
taux de fréquence et de gravité

Cf. Fichier N4DS

CTP/CHS(CT) CDG oui non

CTP/CHS(CT) Propre oui non

Cocher la case si la collectivité /établissement
compte moins de 50 agents et que vous êtes
rattaché au CTP du centre de gestion

Affilié au CDG oui non

Contact :	Prénom :	<input type="text"/>	Nom :	<input type="text"/>
	Fonction :	<input type="text"/>		
	Tél :	<input type="text"/>	Adresse Mail :	<input type="text"/>

Cochez la case, si :

- Aucun accident du travail en 2013
Et aucune maladie professionnelle en 2013
Et aucun reliquat des années antérieures en 2013
- Si vous avez des données disponibles pour les années 2011 et 2012, nous vous invitons à les saisir dans les onglets de couleur rouge
 - Si vous n'avez aucun accident du travail ni aucune maladie professionnelle en 2013 MAIS si vous avez des reliquats des années antérieures, nous vous invitons à saisir le nombre de jours d'arrêt correspondants dans tous les onglets.

Si vous cochez la
case, vous ne devez
renseigner que les
onglets rouges

SOMMAIRE

Onglet Suivant

Vérification

2 - Effectifs

	2011			2012			2013		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Total des effectifs au 31/12			0			0	0	0	0

	2011			2012			2013		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Nombre total d'heures payées dans l'année							0		

Inscrits directement lorsque l'onglet 1 est complété

Nombre total d'agents par filière rémunérés dans l'année

FILIERE	2013		
	Homme	Femme	Total
Administrative			0
Technique			0
Culturelle			0
Sociale, médico sociale et médico technique			0
Sportive			0
Police municipale			0
Animation			0
Incendie et secours			0
Filière non définie			0
TOTAL	0	0	0

Si vous avez complété votre bilan social, vous retrouverez ces données :
Hommes : IND 1.1.1(5) et IND 1.2.1(14)
Femmes : IND 1.1.1(6) et IND 1.2.1(16)

Nombre total d'agents par tranche d'âge rémunérés dans l'année

TRANCHE D'AGE	2013		
	Homme	Femme	Total
Moins de 20 ans			0
Entre 20 et 24 ans			0
Entre 25 et 29 ans			0
Entre 30 et 34 ans			0
Entre 35 et 39 ans			0
Entre 40 et 44 ans			0
Entre 45 et 49 ans			0
Entre 50 et 54 ans			0
Entre 55 et 59 ans			0
60 ans ou plus			0
TOTAL	0	0	0

Si vous avez complété votre bilan social, vous retrouverez ces données :
Hommes : IND 1.7.1(1)
Femmes : IND 1.7.1(2)

[Onglet précédent](#) | [Onglet suivant](#)

[Vérification](#)

A minima, il est nécessaire de compléter les colonnes pour l'année 2013

3. Données générales Accidents du Travail / de Service / de Trajet / Maladies Professionnelles

Seules les données 2013 doivent être impérativement renseignées. La saisie facultative des années précédentes permet une comparaison des données sur plusieurs années.

		2011	2012	2013
ACCIDENT DU TRAVAIL / DE SERVICE		Nbre	Nbre	Nbre
Nombre d'accidents sans arrêt				
Nombre d'accidents avec arrêt entre 1 et 3 jours				
Nombre d'accidents avec arrêt entre 4 et 21 jours				
Nombre d'accidents avec arrêt entre 22 et 89 jours				
Nombre d'accidents avec arrêt de 90 jours ou plus				
Nombre de décès dans l'année en lien avec des accidents du travail / de service de l'année ou des années antérieures				
Nombre total d'accidents du travail / de service en fonction du sexe	Hommes			
	Femmes			
Nombre total d'accidents du travail		0	0	0
Nombre de jours d'arrêt de travail dus à des accidents survenus dans l'année	Hommes			
	Femmes			
Nombre total de jours d'arrêt dus à des accidents du travail survenus dans l'année		0	0	0
Nombre de jours d'arrêt dans l'année dus à des accidents du travail survenus dans les années antérieures (reliquats) en fonction du	Hommes			
	Femmes			
Nombre total de jours d'arrêt reliquats des années antérieures		0	0	0
Nombre total de jours d'arrêt de travail dans l'année avec reliquats		0	0	0
ACCIDENT DE TRAJET (domicile-travail ; restauration-travail)		Nbre	Nbre	Nbre
Nombre d'accidents de trajet sans arrêt				
Nombre d'accidents de trajet avec arrêt				
Nombre de décès dans l'année en lien avec des accidents de trajet de l'année ou des années antérieures				
Nombre d'accidents de trajet en fonction du sexe				
Nombre total d'accidents de trajet		0	0	0
Nombre de jours d'arrêt de travail dus à des accidents de trajet survenus dans l'année				
Nombre de jours d'arrêt dans l'année dus à des accidents de trajet survenus dans les années antérieures (reliquats)				
Nombre total de jours d'arrêt de travail dans l'année avec reliquats		0	0	0
Nombre total accidents du travail + accidents de trajet		0	0	0

4. Données générales maladies professionnelles ou à caractère professionnel ou contractées en service

Seules les données 2013 doivent être impérativement renseignées. La saisie facultative des années précédentes permet une comparaison des données sur plusieurs années.

			2011			2012			2013		
MALADIES PROFESSIONNELLES OU A CARACTERE PROFESSIONNEL OU CONTRACTEES EN SERVICE			Nbre			Nbre			Nbre		
Nbre de maladies professionnelles ou à caractère professionnel ou contractées en service	n° Tableau	Intitulé	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
		1	Affections dues au plomb et à ses composés			0			0		
	30	Affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante			0			0			0
	30 bis	Cancer broncho-pulmonaire provoqué par l'inhalation de poussières d'amiante			0			0			0
	40	Maladies dues aux bacilles tuberculeux et à certaines mycobactéries atypiques			0			0			0
	42	Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels			0			0			0
	57A	Epaule			0			0			0
	57B	Coude			0			0			0
	57C	Main et poignet			0			0			0
	57D et E	Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail (genou, cheville, pied)			0			0			0
	66	Rhinite et asthmes professionnels			0			0			0
	69	Affections provoquées par les vibrations et les chocs transmis par certaines machines outils, outils et objets			0			0			0
	97	Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations de basses et moyennes fréquences transmises au corps entier			0			0			0
	98	Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes			0			0			0
	Autres	Maladies professionnelles liées aux risques psychosociaux (stress, dépression, "burnout"...)			0			0			0
		Divers			0			0			0
Nombre total de maladies professionnelles ou à caractère professionnel ou contractées en service			0	0	0	0	0	0	0	0	0

Onglet précédent

Onglet suivant

Navigation

Les maladies professionnelles à renseigner portent sur l'ensemble des maladies professionnelles reconnues comme imputable par arrêté de l'autorité territoriale entre le 01/01/2013 et le 31/12/2013

		2011	2012	2013
MALADIES PROFESSIONNELLES OU A CARACTERE PROFESSIONNEL OU CONTRACTEES EN SERVICE		Nbre	Nbre	Nbre
Nbre de maladies professionnelles ou à caractère professionnel ou contractées en service (MP)	Nombre de MP survenues dans l'année en fonction du sexe			
	Nombre total de MP survenues dans l'année	0	0	0
Nbre de jours d'arrêt	Nombre de jours d'arrêt dus à des MP survenues dans l'année			
	Nombre total de jours d'arrêt dus à des MP survenues dans l'année	0	0	0
	Nombre de jours d'arrêt dans l'année dus à des MP survenues dans les années antérieures (reliquats)			
	Nombre total de jours d'arrêt reliquats des années antérieures	0	0	0
Nombre total de jours d'arrêt dans l'année avec reliquats		0	0	0
		2011	2012	2013
Nbre d'allocations temporaires d'invalidité (ATI) attribuées suite à un accident de service				
Nbre d'ATI attribuées suite à une maladie professionnelle ou à caractère professionnel				

5. Bilan des actions réalisées en 2013

- Nombre de réunions du CTP / CHS(CT) propre dans l'année
- Nombre de membres CTP / CHS(CT) propre ayant suivi la formation obligatoire dans l'année
- Analyse des AT/MP au niveau du CTP / CHS(CT) propre
- Nombre d'assistants de prévention (anciennement ACOMO) au 31/12
- Nombre de conseillers de prévention (anciennement ACOMO) au 31/12
- Nombre d'assistants/conseillers de prévention ayant suivi la formation obligatoire dans l'année
- Existence d'un document unique d'évaluation des risques professionnels
- Mise à jour du document unique dans l'année
- Existence d'un programme annuel de prévention ou plan d'actions santé sécurité
- Possession du rapport d'activités de la médecine préventive
- Désignation d'un ACFI (Agent Chargé de la Fonction d'Inspection)
- Nombre de visite(s) de l'ACFI dans l'année
- Nombre de saisines du CTP /CHS(CT) pour l'exercice du droit d'alerte et de retrait dans l'année
- Existence de registres de santé et sécurité au travail (ex registre hygiène et sécurité)
- Existence de plans de prévention des entreprises extérieures établis dans l'année

	Dépenses
Formations Santé et Sécurité	
Matériels / protection collective	
Equipements de protection individuelle	
Etudes, audits, conseil	
Analyses, mesures et vérifications périodiques et ponctuelles	
Total	- €

Onglet

0

0

Non (Oui / Non)

(Oui / Non / En

(Oui / Non)

(Oui / Non / En

(Oui / Non)

(Oui / Non)

(Oui / Non)

(Oui / Non)

Si vous dépendez du CTP du CdG, les cases seront complétées automatiquement

Indiquer le nombre d'agents désignés, par l'autorité territoriale, assistant de prévention ou conseiller de prévention (art.4 du décret n°85-603) et s'ils ont suivi la formation obligatoire

L'élaboration du document unique est obligatoire, quelque soit la taille de la collectivité (art.L4121-3 du code du travail)

Le programme annuel de prévention doit comprendre les actions qui seront menées au cours de l'année à venir (art.49 du décret n°85-603)

Le service de médecine préventive établit chaque année un rapport d'activité et la transmet à l'autorité territoriale (art.26 du décret n°85-603)

L'autorité territoriale désigne un ou des agents chargés d'assurer une fonction d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail (art.5 du décret n°85-603)

Un registre de santé et sécurité au travail contient les observations et suggestions relatives à la prévention (art.3-1 du décret n°85-603)

En cas de co-activité, la collectivité doit établir un plan de prévention par écrit si l'entreprise extérieure effectue +400h/an et/ou des travaux dangereux (art.R4512-7 du code du travail)

6 - Détail des actions et des mesures

Réalisations 2013

Actions réalisées de formation, de sensibilisation à la santé et à la sécurité au travail

Thème de l'action	Nbre de pers formées	Organisme de formation

Prévisions 2014

Actions prévues de formation, de sensibilisation à la santé et à la sécurité au travail

Thème de l'action	Nbre de pers à former	Organisme de formation

Indiquer les formations et les démarches réalisées, en cours de réalisation ou prévues cette année.

Réalisations 2013

Autres mesures mises en place : matériel, équipement, études, audit, conseil...

Mesures techniques	Mesures organisationnelles
<p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise en conformité des bâtiments et des matériels, • isolation phonique, thermique, organisation spatiale, ... • achat de matériel léger afin d'alléger le port de charges, du matériel adapté diminuant les vibrations.... 	<p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise en place de procédures, de consignes, de fiches techniques de sécurité... • réalisation de fiche de poste, d'un livret d'accueil sécurité • réalisation d'études ergonomiques, ... • la réalisation d'audits (chimiques...)

Prévisions 2014

Autres mesures prévues : matériel, équipement, études, audit, conseil...

Mesures techniques	Mesures organisationnelles

Onglet précédent

Onglet suivant

Vérification

Si vous n'avez eu ni accident, ni maladie professionnelle, ni de reliquat, vous pouvez **imprimer votre rapport annuel à partir du sommaire** et le présenter à votre CHS ou CTP.

7. Nombre d'accidents du travail / de service et nombre de jours d'arrêt par filière

FILIERE	Nbre d'accidents survenus en 2013			Nbre de jours d'arrêt en 2013 pour les accidents survenus en 2013 et avant			Nbre d'agents victimes d'accidents survenus en 2013		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Administrative			0			0			0
Technique			0			0			0
Culturelle			0			0			0
Sociale, médico sociale et médico technique			0			0			0
Sportive			0			0			0
Professionnelle			0			0			0
Formation			0			0			0
Secours et secours			0			0			0
Autre non définie			0			0			0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Ne renseigner que les accidents de travail / service survenus durant l'année 2013. Il ne faut donc prendre en compte ni les accidents de trajet, ni les accidents antérieurs à 2013

Les jours d'arrêt en 2013 consécutifs à des accidents survenus au cours des années précédentes (les reliquats) doivent être comptabilisés dans la colonne «Nombre de jours d'arrêt»

8. Nombre d'accidents du travail / de service et de jours d'arrêt selon les types d'activités

TYPES D'ACTIVITES	Nbre d'accidents survenus en 2013	Nbre d'accidents en %	Nbre de jours d'arrêt en 2013 pour les accidents survenus en 2013 et avant	Nbre de jours en %
Entretien, nettoyage et rangement (des locaux notamment)				
Services aux personnes - Travail social (enfants, personnes âgées, accompagnement social, etc.)				
Travail administratif et services généraux				
Intervention, secours, lutte contre l'incendie				
Espaces verts				
Collecte des ordures ménagères (collecte et traitement des déchets)				
Réparation, fermeture, rangement de chantiers (nettoyement voirie)				
Voirie - Chantiers (maintenance de la voirie)				
Réparation et fabrication (ateliers et opérations de maintenance des bâtiments, véhicules, etc.)				
Restauration (préparation et service)				
Entretien physique et sportif (activités sportives et de loisirs)				
Coordination, contrôle, surveillance, accueil (police, gardiennage, maintien de l'ordre)				
Maintenance eau et assainissement				
Magasinage et stockage				
Affaires culturelles (manifestations, fêtes, cérémonies et spectacles)				
Funéraires				
Autres activités				
TOTAL	0	0,00	0,0	0,00

Il faut renseigner ici le type d'activité pratiquée par l'agent au moment de son accident. Il peut donc s'agir d'une activité différente de son activité principale.

9. Nombre d'accidents du travail / de service et de jours d'arrêt répartis par tranche d'âge

TRANCHE D'AGE	Nbre d'accidents survenus en 2013			Nbre de jours d'arrêt en 2013 pour les accidents survenus en 2013 et avant			Nbre d'agents victimes d'accidents survenus en 2013		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Moins de 20 ans			0			0			0
Entre 20 et 24 ans			0			0			0
Entre 25 et 29 ans			0			0			0
Entre 30 et 34 ans			0			0			0
Entre 35 et 39 ans			0			0			0
Entre 40 et 44 ans			0			0			0
Entre 45 et 49 ans			0			0			0
Entre 50 et 54 ans			0			0			0
Entre 55 et 59 ans			0			0			0
60 ans ou plus			0			0			0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Ne renseigner que les accidents de travail / service survenus durant l'année 2013. Il ne faut donc prendre en compte ni les accidents de trajet, ni les accidents antérieurs à 2013

Les jours d'arrêt en 2013 consécutifs à des accidents survenus au cours des années précédentes (les reliquats) doivent être comptabilisés dans la colonne «Nombre de jours d'arrêt»

10. Nombre d'accidents du travail / de service et de jours d'arrêt suivant la nature des lésions

NATURE DES LESIONS	Nbre d'accidents survenus en 2013 avec arrêt	Nbre d'accidents survenus en 2013 sans arrêt	Nbre de jours d'arrêt en 2013 pour les accidents survenus en 2013 et avant	Nbre total d'accidents	Nbre d'accidents en %
Atteinte ostéo-articulaire et/ou musculaire (entorse, douleur d'effort, etc.)				0	
Contusion, hématome				0	
Plaie				0	
Fracture				0	
Présence de corps étrangers				0	
Intoxication par ingestion, par inhalation, par voie cutanée				0	
Piqûre				0	
Lésions internes				0	
Brûlure physique, chimique				0	
Atteintes sensorielles				0	
Commotion, perte de connaissance				0	
Lésions de nature multiple				0	
Morsure				0	
Réaction allergique ou inflammatoire cutanée ou muqueuse				0	
Lésions nerveuses				0	
Electrisation, électrocution				0	
Gelure				0	
Lésions potentiellement infectieuses dues aux produits biologiques				0	
Amputation				0	
Asphyxie				0	
Autre				0	
TOTAL	0	0	0	0	0

Chaque accident ne doit être renseigné que sur une ligne de ce tableau. Ainsi, les accidents entraînant plusieurs lésions doivent être uniquement comptabilisés dans «Lésions de nature multiple».

11. Nombre d'accidents du travail / de service et de jours d'arrêt selon le siège des lésions

SIEGE DES LESIONS	Nbre d'accidents survenus en 2013	Nbre d'accidents en %	Nbre de jours d'arrêt en 2013 pour les accidents survenus en 2013 et avant	Nbre de jours en %
Main				
Colonne vertébrale (cervicale, dorsale, lombaire, sacrum, coccyx)				
Pied				
Membre inférieur (hanche, cuisse, genou, jambe, cheville, cou-de-pied)				
Tête (yeux exceptés)				
Membre supérieur (épaule, bras, coude, avant-bras, poignet) compris				
Yeux				
Tronc (thorax, abdomen, région lombaire, bassin, périnée, organes génitaux)				
Localisation multiple				
Autres				
TOTAL	0	0	0	0

Chaque accident ne doit être renseigné que sur une ligne de ce tableau. Ainsi, les accidents touchant plusieurs parties du corps doivent être uniquement comptabilisés dans «Localisation multiple»

Les jours d'arrêt en 2013 consécutifs à des accidents survenus au cours des années précédentes (les reliquats) doivent être comptabilisés dans la colonne «Nombre de jours d'arrêt»

12. Nombre d'accidents du travail / de service et de jours d'arrêt en fonction des éléments matériels

ELEMENTS MATERIELS	Nbre d'accidents survenus en 2013	Nbre d'accidents en %	Nbre de jours d'arrêt en 2013 pour les accidents survenus en 2013 et avant	Nbre de jours en %
Objets ou personnes en cours de manipulation ou transport manuel				
Chutes de plain-pied				
Objets, masses, particules en mouvement accidentel				
Chutes avec dénivellation				
Véhicules et engins				
Outils à main				
Agression - Violence				
Accessoire de levage, amarrage et préhension				
Appareils de manutention et engins de levage				
Matières explosives, inflammables ou dangereuses				
Machines				
Electricité				
Outils souillés (sang, urine)				
Autres				
TOTAL	0	0	0	0

Ne renseigner que les accidents de travail / service survenus durant l'année 2013. Il ne faut donc prendre en compte ni les accidents de trajet, ni les accidents antérieurs à 2013

13 - Taux de fréquence, indice de fréquence et taux de gravité des accidents du travail / de service

	2011	2012	2013
Taux de fréquence			
Indice de fréquence			
Taux de gravité sans reliquat			
Taux de gravité avec reliquat			

Taux de fréquence, indice de fréquence et taux de gravité des accidents de trajet

	2011	2012	2013
Taux de fréquence			
Indice de fréquence			
Taux de gravité sans reliquat			
Taux de gravité avec reliquat			

[Onglet précédent](#)

[Sommaire](#)

[vérification](#)

Taux de fréquence, indice de fréquence et taux de gravité des accidents du travail / de service

Taux de fréquence = $\frac{\text{Nb d'accidents du travail / de service avec arrêt survenus en 2013} \times 10^6}{\text{Nbre total d'heures payées}}$

Indice de fréquence = $\frac{\text{Nb d'accidents du travail / de service avec arrêt survenus en 2013} \times 10^3}{\text{Nbre total d'heures payées} / 1607}$

Taux de gravité sans reliquat = $\frac{\text{Nb de jours d'arrêt de travail liés aux accidents du travail / de service survenus en 2013} \times 10^3}{\text{Nbre total d'heures payées}}$

Taux de gravité avec reliquat = $\frac{\text{Nb de jours d'arrêt de travail liés aux accidents du travail / de service survenus en 2013 et dans les années antérieures} \times 10^3}{\text{Nbre total d'heures payées}}$

Taux de fréquence, indice de fréquence et taux de gravité des accidents de trajet

Taux de fréquence = $\frac{\text{Nb d'accidents de trajet avec arrêt} \times 10^6}{\text{Nbre total d'heures payées}}$

Indice de fréquence = $\frac{\text{Nb d'accidents de trajet avec arrêt} \times 10^3}{\text{Nbre total d'heures payées} / 1607}$

Taux de gravité sans reliquat = $\frac{\text{Nb de jours d'arrêt de travail liés aux accidents de trajet survenus en 2013} \times 10^3}{\text{Nbre total d'heures payées}}$

Taux de gravité avec reliquat = $\frac{\text{Nb de jours d'arrêt de travail liés aux accidents de trajet survenus en 2013 et dans les années antérieures} \times 10^3}{\text{Nbre total d'heures payées}}$

Ne rien inscrire dans cette page. Les taux et indices de 2013 sont calculés automatiquement à partir des données renseignées dans l'onglet «présentation de la collectivité» et dans l'onglet «généralités».

Après vérification, vous pouvez imprimer votre rapport annuel à partir du sommaire et le présenter à votre CHS ou CTP.

Onglet Présentation de la collectivité		retour à l'onglet
Département	Veuillez sélectionner le département	
Ville	Veuillez sélectionner une ville parmi la liste proposée	
Nom de la collectivité	Veuillez saisir le nom de votre collectivité ou de votre établissement	
N° de siret	Veuillez indiquer votre numéro de SIRET	
Type de collectivité	OK	
Intercommunalité	OK	
Nombre ETP	Veuillez saisir l'effectif de votre collectivité ou de votre établissement	
Nbre d'agent / Affilié	OK	
Ratio : Nombre total annuel d'heures payées / Nombre total d'agents	0	
Onglet Effectifs (Année 2013)		retour à l'onglet
Nbre total d'agents Filière par rapport au nbre total par tranche d'âge	OK	
Nbre total d'agents par filière par rapport au nombre total de l'effectif	OK	
Nbre total d'agents par tranche d'âge par rapport au nombre total de l'effectif	OK	
Onglet Généralités (Année 2013)		retour à l'onglet
Répartition du nbre d'accidents du travail par sexe	OK	
Répartition du nbre d'accidents de trajet par sexe	OK	
Onglet Précision MP		retour à l'onglet
Nombre total de maladies professionnelles en 2011	OK	
Nombre total de maladies professionnelles en 2012	OK	
Nombre total de maladies professionnelles en 2013	OK	
Onglet Filière		retour à l'onglet
Nombre d'accidents du travail survenus en 2013	OK	
Nombre de jours d'arrêt en 2013 pour les accidents survenus en 2013 et avant	OK	
Onglet Type d'activités		retour à l'onglet
Nombre d'accidents du travail survenus en 2013	OK	
Nombre de jours d'arrêt en 2013 pour les accidents survenus en 2013 et avant	OK	
Onglet Tranche d'âge		retour à l'onglet
Nombre d'accidents du travail survenus en 2013	OK	

Ne rien inscrire dans cette page. Cette page permet de vérifier les principaux contrôles de cohérence. Un bouton « Vérification » présent sur chaque page vous permet d'y accéder directement

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à consulter le guide utilisateur mis à votre disposition.